

Auxiliaire de vie

RNCP34309 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44054
Code(s) ROME	K1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/11/2019
Date d'échéance	18/11/2024

Certificateur(s)

CULTURE ET FORMATION · SIRET : 31849010900168

CULTURE ET FORMATION · SIRET : 31849010900184

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CULTURE ET FORMATION	31849010900168	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

En 2015, Culture et Formation a décidé de réaliser une formation d'auxiliaire de vie en vue de la faire certifiée par un titre professionnel. La demande d'emploi dans le secteur d'aide à la personne est en forte hausse avec le vieillissement de la population. On constate aujourd'hui que d'une simple aide aux tâches d'entretien, on requiert des personnes des compétences plus spécialisées, notamment dans les soins de confort. Le métier d'auxiliaire de vie est passé d'une simple "ménagère" à une véritable accompagnante. Celle ci doit à la fois respecter des protocoles liés aux activités d'entretien mais aussi être capable de réaliser des soins de confort en utilisant des techniques liées à la sécurité de l'usager, en manipulant du matériel spécifique.

ACTIVITÉS VISÉES

Une auxiliaire de vie doit être capable :

- d'accompagner les personnes dans leur intégrité physique et dans leur autonomie,
- d'assister les personnes dans leur cadre de vie,
- d'apporter une aide personnalisée, de qualité et conforme au cadre d'intervention,
- de communiquer avec l'entourage familial et/ou professionnel,
- de respecter les règles de discrétion professionnelles,
- de respecter les références culturelles et culturelles de la personne,
- de planifier son activité,
- d'anticiper les risques d'accident,
- d'évaluer le degré d'urgence des situations,
- de repérer les signes de maltraitance,
- d'utiliser les aides techniques (lève personne, verticalisateur...),

- d'aider la personne à s'alimenter,
- d'identifier les habitudes de la personne,
- d'effectuer l'entretien du logement de la personne aidée,
- de préparer les repas avec les règles d'hygiène qui en découlent.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire est capable de :

- établir une relation avec la personne aidée, son entourage et/ou les professionnels,
- organiser avec la personne aidée les actes à réaliser,
- identifier les situations d'urgence et prévenir les risques,
- contribuer à l'autonomie de la personne aidée,
- appliquer les gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne,
- établir une relation professionnelle lors des interventions,
- organiser avec la personne les tâches domestiques,
- anticiper les risques domestiques,
- respecter les goûts et les habitudes de la personne,
- appliquer les techniques et les gestes professionnels appropriés dans les différentes activités d'entretien.

Blocs de compétences

RNCP34309BC01 — L'accompagnement des personnes dans leur intégrité physique et dans leur autonomie

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Etablir une relation avec la personne aidée, son entourage et/ou les usagers
 - Instaurer une relation respectueuse avec la personne aidée.
 - Apporter une aide personnalisée, de qualité et conforme au cadre d'intervention.
 - Communiquer avec l'entourage familial et/ou professionnel.
 - Respecter les règles de discrétion professionnelles.
 - Respecter les références culturelles et culturelles de la personne.
2. Organiser avec la personne aidée les actes à réaliser
 - Identifier les différentes tâches à accomplir.
 - Prendre en considération les besoins et les souhaits de la personne.
 - Planifier son activité.
 - Respecter les limites de son intervention.
3. Identifier les situations d'urgence et prévenir les risques
 - Anticiper les risques d'accident.
 - Evaluer le degré d'urgence des situations.
 - Intervenir professionnellement en cas d'urgence.
 - Alerter de manière adaptée le/ou les professionnels et/ou la famille.
 - Rassurer la personne aidée.
 - Repérer les signes de maltraitance.
4. Contribuer à l'autonomie de la personne aidée
 - Encourager la personne à s'associer aux activités.
 - Prendre en considération ses besoins.
 - Identifier ses possibilités.
 - Stimuler ses capacités physiques et morales.
 - Adapter son expression verbale et non verbale
5. Appliquer les gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne
 - Aider la personne à l'habillage et déshabillage.
 - Aider à la toilette.
 - Respecter la pudeur et l'intimité des personnes.
 - Aider aux déplacements (transfert lit fauteuil, fauteuil roulant etc...).
 - Utiliser les aides techniques (lève personne, verticalisateur...).

- Adapter les textures alimentaires et prévenir les fausses routes.
- Aider la personne à s'alimenter.
- Respecter les règles de discrétion professionnelle.
- Respecter les références culturelles et culturelles de la personne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences sont évaluées à travers des fiches de compétences à valider par un expert du métier, validées ensuite par un jury composé de professionnels et de membres de l'équipe pédagogiques. Des mises en situations professionnelles sont réalisées pour vérifier la maîtrise des protocoles.

RNCP34309BC02 — L'aide aux personnes dans leur cadre de vie

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Établir une relation professionnelle lors des interventions
 - Communiquer avec la personne aidée afin de définir le cadre de l'intervention.
 - Prendre en considération l'environnement de la personne aidée.
 - S'adapter aux habitudes de la personne.
 - Respecter les règles de discrétion professionnelle.
 - Respecter les références culturelles et culturelles de la personne.
 - Transmettre à la personne des informations sur l'intervention effectuée.
2. Organiser avec la personne les tâches domestiques
 - Evaluer les durées de réalisation des tâches.
 - Planifier son travail en s'adaptant aux demandes et besoins de la personne.
 - Respecter les règles d'hygiène et de sécurité.
 - Préparer l'environnement à la réalisation des activités d'entretien.
 - Effectuer la remise en état des locaux (rangements produits...).
3. Anticiper les risques domestiques
 - Observer l'environnement de travail.
 - Identifier les situations dangereuses liées aux activités professionnelles.
 - Prévenir les risques domestiques.
 - Respecter les recommandations et/ou les notices d'emploi (produits entretien, matériel...).
 - Mettre en œuvre les postures adaptées et les gestes lors des lavages des sols, du port de charges, lors de la réfection d'un lit ou lors des transferts.
 - Proposer des améliorations afin d'éviter les situations dangereuses
4. Respecter les goûts et les habitudes de la personne
 - Prendre en considération la présence de la personne.
 - Associer la personne aidée aux tâches qu'elle peut réaliser.
 - Identifier les habitudes de la personne.
 - Tenir compte des goûts alimentaires de la personne aidée.
 - Adapter son vocabulaire à la personne aidée.
 - Faire preuve de discrétion et de tact.
 - Respecter les références culturelles et culturelles de la personne.
5. Appliquer les techniques et les gestes professionnels appropriés dans les différentes activités d'entretien
 - Utiliser les techniques de dépoussiérage, de nettoyage, de désinfection.
 - Respecter les dosages et les temps d'action des modes d'emploi des produits.
 - S'occuper du lavage à la main ou en machine, de la vaisselle et du linge.
 - Assurer le repassage, en fonction du type de textile.
 - Effectuer le rangement tel que souhaité par la personne aidée.
 - Réaliser les courses seule ou avec la personne.
 - Rendre compte des dépenses effectuées.
 - Préparer à partir des ingrédients disponibles des menus simples et équilibrés en accord avec les goûts, les souhaits et les moyens de la personne.
 - Maîtriser les règles de la diététique.
 - Respecter la chaîne du froid.
 - Veiller à l'état de fraîcheur des aliments.
 - Assurer le tri des déchets.
 - Respecter les souhaits et les habitudes de la personne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des mises en situations professionnelles sont réalisées pour vérifier la maîtrise des protocoles.

Les compétences sont évaluées à travers des fiches de compétences à valider par un expert du métier, validées ensuite par un jury composé de professionnels et de membres de l'équipe pédagogiques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'auxiliaire de vie exerce en structure privée ou publique, maison de retraite, établissement pour personnes âgées, particuliers, associations à domicile, les centres d'action sociale, les foyers d'hébergement.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Auxiliaire de vie

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 498 €
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	69 413
Jugés difficiles à recruter	62 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Niveau classe de troisième ou tout diplôme supérieur.

Les candidat(e)s inscrit(e)s présentent différents profils :

- déjà en poste sur un poste d'aide à la personne.
- demandeur emploi,
- personnes en reconversion professionnelle,
- travailleurs en situation de handicap.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Deux concepteurs de programmes pédagogiques

Deux référents SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Deux membres de l'équipe pédagogique

Un référent SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Un auxiliaire de vie

Base légale

Date de décision	18/11/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/11/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	4	0	100 %	100 %
2017	5	0	80 %	80 %
2016	7	0	86 %	100 %
2015	5	0	100 %	80 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39387

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34309/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	788
Parcours menés à terme	484
Taux d'achèvement	61 %
Période	02/2022 – 11/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 566
Montant total engagé	2 462 054 €
Coût moyen par dossier	1 572 €
Durée moyenne	784 h
Période	01/2020 – 11/2024
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	2 %
France Travail	1 %
Entreprise	0 %

Régions	0 %
----------------	-----

Compte d'engagement citoyen	0 %
------------------------------------	-----

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.